



Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

En vertu de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, la Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval Français publie l'indicateur requis par l'index égalité professionnelle Femmes – Hommes.

Cet index est composé de 4 indicateurs et noté sur 100 points.

Pour l'année 2020, la S.E.C.F. a obtenu **81/100**

Paris, le 25 février 2021

Le Directeur
Administratif et Financier

A handwritten signature in black ink, appearing to read "François Laurans", written over a horizontal line.

François LAURANS